

11.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de mettre M. J.-A. Parent en demeure de rétrocéder à la Ville certain lot.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. MENARD, il est

Résolu: Que ledit rapport soit rejeté, et que le Bureau des Commissaires soit prié de bien vouloir obtenir du Trésorier de la Cité un rapport indiquant si M. J.-A. Parent est, oui ou non, en état de payer à la Cité le montant qu'il lui doit.

12.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'accepter une offre de la part de la "St. Denis Realities Co." de certaines rues à la Cité.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. HOULE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

13.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de vendre certain terrain sur le Chemin de la Côte St-Antoine, par vente privée.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. MAYRAND, il est

Résolu: Que ledit rapport soit rejeté, ce Conseil n'étant pas favorable à la vente de ce terrain par vente privée sans savoir à quel prix il doit être vendu.

14.—Du Bureau des Commissaires, "re" vinaigrerie à l'angle des rues Forsyth et St-Germain.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. GIROUX, il est

Résolu: Que ledit rapport soit déposé sur le bureau.

15.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'inscrire comme voie publique la rue Bourgeois.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. O'CONNELL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

16.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'inscrire comme voie publique un chemin situé entre le Boulevard Rosemont et la rue Dickson.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. LAVERGNE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit rejeté, vu que l'offre de cession n'est que pour une partie de la rue et que le Bureau des Commissaires soit prié de bien vouloir faire les démarches nécessaires pour obtenir la cession du chemin tout entier.

17.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'amender une résolution du Conseil "re" trottoirs dans les rues de Lorimier et Gilford.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. MAYRAND, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

18.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'ordonner à la "Montreal Water & Power Co." de poser des conduites d'eau dans certaines rues.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. HOULE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

19.—Du Bureau des Commissaires, (a) à l'effet d'acheter certaine propriété de M. T.-W. Lamb, (b) à l'effet d'acheter certaine propriété de la Succession de feu A. Goyer, (c) demandant un crédit de \$5,000 pour construire un abri dans le Parc LaFontaine, (d) demandant un crédit de \$7,250, pour construire un chalet de nécessité dans le Parc LaFontaine, (e) demandant un crédit de \$1,025 pour payer les honoraires des Commissaires en expropriation "re" rue Sherbrooke, (f) un crédit de \$300 pour l'achat d'ustensils pour le Refuge Meurling.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. MENARD, il est

Résolu: Que ledit rapport soit rejeté, ce Conseil devant cependant déclarer qu'il n'est pas opposé à l'amélioration suggérée, mais il est opposé à ce que les argentés requis pour macadamisage et réparations aux rues soient employés à d'autres fins, vu que ces travaux de réparations et de macadamisage dans la Cité de Montréal sont urgents et absolument nécessaires.

11.—From Board of Commissioner, to compel Mr. J. A. Parent to retrocede a certain lot to the City.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MENARD, it was

Resolved: That said report be rejected, and that the Board of Commissioners be requested to obtain from the City Treasurer a report indicating whether the said Mr. J. A. Parent is in position to pay to the City the sum he owes.

12.—From Board of Commissioners, to accept the offer of the St. Denis Realities Co., to cede certain streets to the City.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. HOULE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

13.—From Board of Commissioners, to sell a certain piece of land on Côte St. Antoine Road by private sale.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MAYRAND, it was

Resolved: That said report be rejected, the Council not being favorable to said private sale without knowing the price at which said land is to be sold.

14.—From Board of Commissioners, re vinegar works, corner of Forsyth and St. Germain streets.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. GIROUX, it was

Resolved: That said report be laid on the table.

15.—From Board of Commissioners, to inscribe Bourgeois street, as a public thoroughfare.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. T'CONNELL, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

16.—From Board of Commissioners, to inscribe as a public thoroughfare a certain Road between Rosemont Boulevard and Dickson street.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LAVERGNE, it was

Resolved: That said report be rejected, as the cession applies only to a portion of the Road, and that the Board of Commissioners be requested to negotiate for the cession of the entire road.

17.—From Board of Commissioners, to amend resolution of Council, re sidewalks in de Lorimier avenue and Gilford street.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MAYRAND, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

18.—From Board of Commissioners, to instruct the Montreal Water & Power Co., to lay conduits in certain streets.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. HOULE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

19.—From Board of Commissioners, (a) to purchase a certain properties from Mr. T. W. Lamb; (b) to purchase a certain property from Estate late A. Goyer; (c) for an appropriation of \$5,000 for a shelter, LaFontaine Park; (d) for an appropriation of \$7,250, for a lavatory, LaFontaine Park; (e) for an appropriation of \$1,025, to pay fees of Commissioners, re Sherbrooke street expropriation; (f) for an appropriation of \$300 to purchase certain utensils for Meurling Refuge.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MENARD, it was

Resolved: That said report be rejected, the Council declaring nevertheless that it is not opposed to the improvements recommended therein but it cannot countenance with favor the expenditure for other requirements of the funds appropriated for macadam and repairs to pavements, inasmuch as said macadam and repair work is urgent and absolutely required.